

10 ans de la Charte Main Verte

Synthèse de l'Atelier 3

« Pourquoi et comment accueillir tous les publics au jardin ? »



Animateur : Amélie Lesaffre (DEVE- AEU - Conseiller en environnement).
Rapporteur : Hélène Jarry (DEVE- AEU - Conseiller en environnement).
Experts : Caroline FALLETTA (Jardin solidaire l'Univert, Paris 18^e)
 Ketia RODRIGUEZ (Association J2P « Jardins des Petits Passages », Paris 19^e)

Participants :

Karine Barbagli (Les 1001 feuilles, 3^e), Roselyne Demange (Jardin Nomade, 11^e), Chris Begneux (Culture(s) en Herbe(s), 11^e), Valérie Roy (Jardin du Nid, 12^e / Jardin l'Univert, 18^e), Marianne Pedersen (Jardin d'Abel, 13^e), Nelly Dondellinger (Jardin de Perlimpinpin, 17^e), Anne Marie Stroeyneyt (Le jardin d'Éléon, 19^e), Brigitte Gervais (Jardin partagé du casque d'or, 20^e), Zouina Kouati (Jardin partagé Le Roy Sème, 20^e), Stéphanie PICHON (Animatrice jardin d'insertion sociale, 20^e).

Introduction des experts :

Caroline Falletta est animatrice du jardin partagé et solidaire l'Univert (créé en 2010), salariée de l'association Halage, initiatrice et porteuse du projet de jardin partagé.

Le projet : un moyen de répondre aux différents « maux » du quartier de la Goutte d'Or en apportant des réponses aux publics en difficulté de ce quartier très populaire, inscrit dans un secteur politique de la Ville. Caroline insiste sur l'importance de ne pas stigmatiser ces personnes avec l'appellation « jardin d'insertion » d'où la volonté de créer un jardin partagé. En 2009, elle se rapproche de l'association Halage qui accepte de l'embaucher pour mener à bien son projet, soit créer un jardin partagé mais aussi solidaire, c'est-à-dire ayant pour objectif d'aider les personnes éloignées de l'emploi à s'engager dans un parcours d'insertion.

Ouvert toute l'année, l'Univert est un jardin de 300 m². Un règlement incitant au plus grand respect des uns et des autres, dans sa « normalité propre » a été rédigé dès l'ouverture du jardin, en concertation avec les participants et en reprenant leurs termes. Les autres clefs de la réussite sont l'accueil d'une grande diversité de public, le « faire ensemble », la notion de confiance et de mise en valeur des compétences de chacun. Jardin collectif, toutes les décisions y sont prises ensemble. Au sein du jardin, il y a un espace avec des tables et des chaises qui invitent à la concertation. Au quotidien, il y a des échanges de savoirs et de savoirs faire. Aux ateliers proposés, il y a une moyenne d'une quinzaine de personnes à chaque séance avec un petit noyau régulier de 5 à 6 personnes.

Kétia Rodrigues est salariée de l'association J2P qui gère un Centre social et le Jardin des Petits Passages situé 33, rue Petit, Paris 19^e.

L'association J2P existe depuis 1997, le jardin des Petits Passages a été créé en 2007. Dans les années 90, lorsqu'une décision a été prise de rénover le quartier, les habitants se sont mobilisés pour être force de proposition. A leur demande, dès le début du projet, il a été prévu de créer un jardin partagé sur une parcelle de 200 m² au bord d'une rue passante à proximité d'un futur jardin public.

Le public du jardin partagé est constitué principalement de personnes qui fréquentent le centre social. Plus de 160 familles participent aux activités. Cependant, l'association veille à mobiliser tous les publics du quartier et recherche également l'implication des jeunes dans le projet. Par exemple, lors de la création du jardin, l'association n'a pas souhaité bénéficier d'une cabane préférant la fabriquer avec la participation des jeunes du quartier. Il en a été de même pour les bacs à compost, le mur végétal ... Les habitants sont également parties prenantes de ce projet. Une vingtaine de personnes ont la clef du jardin et sont moteurs dans la gestion de ce site. Si l'association parvient ainsi à toucher tout type de publics, il y a néanmoins certains freins à l'accueil de tous. Accueillir les établissements scolaires en classe entière (écoles, crèches...) est difficile en raison de la petite surface du jardin. L'association a quand même trouvé des débuts de solution lors de différentes expériences avec le collège et la bibliothèque du quartier, en formant des plus petits groupes.

La réussite de ce jardin repose donc là encore dans le brassage des différents publics.

Il est à noter également que ce jardin bénéficie de l'implication des salariés de l'association, ce qui a un impact positif sur la vie du jardin et ouvre la possibilité de financement pour des projets par le centre social.

10 ans de la Charte Main Verte

Synthèse de l'Atelier 3

« Pourquoi et comment accueillir tous les publics au jardin ? »



Pourquoi ?

Dans un premier temps, les participants se sont demandés pourquoi il est important d'accueillir tous les publics au jardin. Tous s'accordent à dire que c'est la diversité des personnes qui fait la richesse des jardins partagés. Plusieurs notions doivent être développées :

Education

Accueillir tous les publics au jardin permet de sensibiliser le public, et surtout les enfants, au B-A-BA du végétal, du vivant, à la biodiversité, à l'environnement, à l'alimentation...

L'accueil de tous permet la transmission intergénérationnelle, le partage des compétences, le mieux vivre ensemble.

Création de lien social

Accueillir tous les publics au jardin favorise la rencontre et la création du lien social dans les quartiers. Cela permet de voir se rencontrer des gens qui ne se seraient jamais retrouvés sans l'existence du jardin. C'est apprendre à « se connaître et se reconnaître », valoriser chaque individu, créer de la convivialité (lutte contre la solitude, l'exclusion), s'entraider et vivre une expérience citoyenne.

Solidarité

Accueillir tous les publics permet de créer des moments de travail collectifs, d'apprendre à vivre ensemble, de provoquer et favoriser la mixité sociale et culturelle, d'installer « une petite magie »... Le jardinage peut également être utilisé comme un outil thérapeutique.

Création d'une vie de quartier

Accueillir tous les publics, c'est être acteur de l'espace public, ouvert à tous, et cela permet de recréer une « ambiance de village ». Cela permet aussi d'avoir un lieu d'expression de multiples façons (jardinage, art, bricolage...).

Cet accueil donne une autre image de Paris (des rallyes se créent en passant par les jardins...).

Comment ?

Dans un second temps, le groupe a mené une réflexion sur les freins et leviers à l'accueil de tous les publics dans les jardins partagés

Respect de l'espace

Certains jardins rencontrent des problèmes de dégradation, mais cette problématique prend différentes formes selon les sites (jardin dans un espace ouvert, jardin public ou site fermé...). Les participants se sont demandé comment faire respecter ces espaces ? Si personne n'avait de solution toute faite à apporter, quelques éléments de réponses ont été évoqués.

Ainsi, dans tous les cas, il est impératif de communiquer sur le projet en amont et au fur et à mesure de son développement. Ensuite, il est important de matérialiser les cheminements et de délimiter les accès par des aménagements, petites plantations en bordure, petites clôtures, planches au sol entre les parcelles. Il faut également prévoir des aménagements adaptés aux différents publics accueillis, enfants, adultes... concernant les enfants, l'obligation d'être accompagnés par des adultes peut être demandée. Cette obligation doit alors être formalisée dans le règlement du jardin.

Mixité

Si l'intérêt d'une mixité des publics accueillis dans les jardins partagé fait consensus, il s'avère qu'elle n'est pas toujours facile à faire exister et fonctionner au quotidien. Les expériences de certains jardins partagés dans ce domaine ont apportées quelques pistes en ce sens. Ainsi, communiquer clairement sur ce que sera le projet, permettre aux participants de se l'approprier et se mettre en position d'accueil de l'autre, avoir un état d'esprit « jardin partagé » et le conserver tout au long de la vie du jardin, dialoguer, toujours faire ressortir le positif de chacun, formaliser dans le règlement l'obligation de respect de l'autre semblent être quelques clés pour bien aborder la mixité dans les jardins. D'autre part, une notion « d'équilibre » est à rechercher car lorsque tous les membres de l'association sont des personnes fragiles, il est difficile de leur demander de se tourner vers l'autre. Il est également possible de suivre des formations par exemple à « l'école des parents et éducateurs » (Bd Voltaire).

Permanences

Comment parvenir à assurer les permanences et à mobiliser tous les jardiniers sur ces permanences ? Cette question semble être récurrente dans beaucoup de jardin. Quelques témoignages proposent le fonctionnement suivant : instaurer un calendrier mensuel où chaque jardinier s'inscrit et afficher de manière visible ce calendrier à l'extérieur du jardin. Ainsi les ouvertures sont parallèlement communiquées au public. Il est important d'insister au moment de l'inscription des adhérents sur la notion d'engagement qui leur est demandée, et de formaliser dans le règlement l'obligation d'assurer un certain nombre de permanences dans l'année.

Les permanences en semaine restent plus compliquées pour les associations n'ayant pas de salarié.

Elément perturbateur

Un sentiment d'insécurité est parfois ressenti quand des personnes malveillantes ou agressives sont dans les jardins. Comment gérer la présence entre autres de SDF ou de personnes agressives dans les jardins ? Cette question a soulevé des besoins : besoin d'être en lien avec les gardiens des espaces verts ; besoin de médiations ; besoin de formations à la médiation ; besoins d'éducateurs spécialisés sur l'ensemble du territoire à l'instar des quartiers politique de la ville.

Activités les jours de mauvais temps

L'aménagement des jardins peut être un frein à un bon accueil dans ces lieux car l'absence d'abris empêche les jardiniers d'assurer l'animation du jardin en cas d'intempérie. A cette problématique il est proposé comme solution de rechercher des partenariats avec les acteurs locaux possédant des locaux pouvant être mis à disposition (ex : associations de commerçants, locaux municipaux...).

Demande croissante d'adhésion

La surface limitée des jardins apparaît aux yeux de certains comme un facteur limitant empêchant de faire face à toutes les demandes d'adhésion et de visites. Deux orientations ont été évoquées en fonction du type de demande.

Pour les grands groupes scolaires, des pistes peuvent être proposées à et par la Maison du Jardinage (gérer un groupe au jardin, , diversifier les activités autour d'un même atelier...)

Pour les demandes d'habitants, l'expérience montre que plus les jardins sont petits, plus il est préférable de gérer l'ensemble du jardin en collectif car la division du jardin en parcelles individuelles limite le nombre d'adhérents.

Interrogations soulevées mais qui n'ont pu être traitées faute de temps :

Problème de la visibilité des jardins enclavés ? Accueil des personnes handicapées physiques ?

Conclusions de l'atelier :

La société connaît aujourd'hui un vrai besoin d'apprendre à vivre ensemble et de profiter des richesses de chacun, les jardins partagés sont un lieu où cet apprentissage peut se faire.

Créer un forum Main Verte où les membres des jardins pourraient continuer à échanger à l'instar de cette journée pourrait aider les jardins qui en ont besoin à mieux fonctionner.



Pistes à explorer au regard des moyens à disposition :

- Renforcer la communication pour favoriser la mixité des publics.
- Insister sur la nécessité pour chaque adhérent d'assurer des permanences.
- Bénéficier de médiation et d'accompagnement social.
- Renforcer les activités l'hiver en bénéficiant de l'accès ou de mis à disposition de locaux.
- Créer un forum d'échanges Main verte.